

**Appel d'offres : Bonus stratégie recherche –
classement des candidats sur liste d'attente**

**Commission de la recherche du Conseil académique
du 17 septembre 2019
Délibération 2019/09/CR-035**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 38 ;

Vu les résultats de l'appel d'offres relatif au déploiement de la stratégie recherche de l'université ;

Vu la délibération de la Commission de la recherche 2019/05/CR-027, en date du 21 mai 2019 portant sur l'appel d'offres « Contrats doctoraux affectés à la stratégie recherche pour l'année 2019 » ;

Considérant que 10 bonus sont affectés à cet appel d'offres pour la période 2019-2022 avec une liste complémentaire de quatre candidats ;

Considérant que le bonus accordé dans le cadre de cet appel d'offres se compose d'un contrat doctoral et d'un accompagnement financier de 5 000 euros par an sur trois ans ;

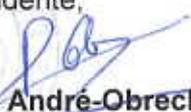
Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche, dans le cadre de l'appel d'offres « bonus stratégie recherche », procèdent au classement de deux doctorants sur une liste complémentaire de quatre.

Résultat de la sélection :

- 1. Christelle Verrolet**
- 2. Joséphine Leflaive**

Toulouse, le 18 septembre 2019

La Présidente,


Régine André-Obrecht

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 23

Nombre de voix favorables : 23
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prend pas part au vote : 0